

## **ANNEXES :**

**Source : L'affaire EPR : Greenpeace**

### **L'affaire EPR**

Cela fait maintenant plus d'un an que le Gouvernement a fait part de sa volonté de voir EDF construire un démonstrateur EPR. Le Parlement en a été informé en mai 2004 et a indirectement cautionné ce choix via l'approbation des annexes du projet de Loi sur l'énergie adopté en première lecture en juin dernier et dont la deuxième lecture est prévue au premier semestre 2005.

Le Conseil d'administration d'EDF, de son côté, annonçait le 22 juin dernier sa décision de construire un réacteur de type EPR [communiqué de presse] et précisait que le site serait annoncé très vite et que la Commission Nationale du Débat public serait saisie. Le retard pris dans la nomination du Président a retardé ces décisions. Pierre Gadonneix étant en poste depuis le 15 septembre dernier, il est probable que le choix du site soit entériné par le prochain Conseil d'administration, prévu le jeudi 21 octobre ou dans l'un des suivants.

### **- Le financement du projet**

La santé financière de l'entreprise EDF fait l'objet de multiples évaluations en ce moment en vue de l'ouverture de son capital. La Commission Roulet évalue son niveau d'endettement à environ 40 milliards d'euros, soit près du double de la situation présentée dans les comptes, tandis que l'accord sur le régime de retraite prévoit une soulte d'EDF largement gonflé par rapport aux prévisions, avec 7,7 milliards d'euros.

Les partenaires étrangers souvent annoncés ne se bousculent pas et affichent dans l'ensemble une position extrêmement prudente à l'image des déclarations de Gérard Mestrallet, PDG du groupe SUEZ, "Je n'apporterai la caution financière et technique de Suez que sous certaines conditions, notamment la rentabilité économique du projet [...] Or on ne sait pas aujourd'hui exactement combien va coûter l'EPR".

Le financement de l'EPR français est donc encore assez loin d'être bouclé.

### **- La rentabilité du projet**

Comme pour confirmer les doutes sur la pertinence économique de ce projet, le Gouvernement français a accordé, via la Coface, une garantie à l'exportation à Areva pour couvrir les risques pris dans la vente d'un EPR à la Finlande à hauteur de 610 millions d'euros. Ce type de garanties étant traditionnellement accordées pour des montants sensiblement inférieurs et pour des exportations vers des pays "à risque", cet élément pourrait venir confirmer l'hypothèse selon laquelle 3 milliards d'euros ne suffiront probablement pas pour construire un EPR.

### **- Le maintien des compétences françaises**

Cet argument largement développé et exploité par le Gouvernement et Areva pour justifier une commande par EDF a lui aussi beaucoup souffert dans l'année écoulée. Tout d'abord, la construction d'un réacteur en Finlande vient contredire le fait que l'exemplaire français qui sera construit plus tard, serait un démonstrateur. Ensuite, le fait qu'Areva - Framatome ait sous-traité la construction de pièces essentielles comme

la cuve à un industriel japonais pour cause de surcharge de son usine française vient contredire assez frontalement la thèse du nécessaire maintien des compétences.

### - La vitrine à l'exportation

Il a toujours été relativement clair que l'EPR n'était pas un bon produit d'exportation et que les marchés tant vantés comme la Chine étaient plus intéressés par du transfert technologique que par des réacteurs clés en main. Le quasi-fiasco enregistré par Areva au cours du voyage de Jacques Chirac dans ce pays n'a fait que confirmer cette situation. Et là encore, le démonstrateur français n'a aucun sens puisque l'exemplaire finlandais sera prêt avant.

En résumé, les développements de ce dossier confortent ce que Greenpeace dit depuis plus d'un an [Brochure EPR : technologie du passé, vision dépassée], à savoir que la construction d'un réacteur EPR est une mauvaise décision à tous les points de vue :

- **Energétique** : la France n'a besoin d'aucune nouvelle grande capacité de production électrique avant plusieurs décennies, et cela même sans effort de maîtrise des consommations et sans développement des énergies renouvelables.
- **Economique** : Un coût de plusieurs milliards d'Euros pour EDF, ses clients, le contribuable ? Une occasion manquée de développer une industrie des énergies renouvelables plus exportatrice.
- **Environnemental** : l'EPR n'apporte aucune amélioration notable du point de vue de la sûreté et de la gestion des déchets radioactifs.
- **Social** : l'EPR ne résoudra pas les difficultés de l'industrie nucléaire. Poudre aux yeux des travailleurs, il peut au contraire entraîner un retard dommageable dans la nécessaire reconversion d'une partie de cette industrie. Energies renouvelables et maîtrise de l'énergie sont bien plus créatrices d'emplois.  
Par exemple, selon l'étude Eole ou Pluton [rapport complet - pdf 496Ko] publiée en décembre 2003, l'investissement de ces 3 milliards d'euros dans un programme de développement de l'énergie éolienne permettrait de créer 5 fois plus d'emplois, de produire plus de deux fois plus d'électricité sans produire de déchets nucléaires !

Parce que nous refusons la perpétuation du risque nucléaire

Parce que nous refusons que le lobby nucléaire nous impose un nouveau réacteur

Parce que nous refusons que le futur énergétique de la France soit pré-empté par quelques uns

Parce que nous refusons la confusion entre service public et lobby nucléaire

Parce que nous savons que cet investissement inutile restera finalement à la charge du consommateur d'EDF et des générations futures

Nous proposons aux 60% de français qui ne veulent pas d'une poursuite du nucléaire et demandent une réorientation responsable de la politique énergétique, de résister en rejoignant la campagne "EDF, demain j'arrête" en signant un engagement à changer d'opérateur.

**Source :**

***Dossier Grande Campagne Nationale : Le réacteur nucléaire EPR ne passera pas du Réseau Sortir du Nucléaire***

**1) L'EPR est obsolète :**

Qualifié de " réacteur nucléaire de l'avenir " par ses promoteurs, l'EPR (European Pressurized Reactor) n'a rien de nouveau. Il s'agit d'un vieux projet né au milieu des années quatre-vingt et dont les objectifs de sûreté n'ont pas évolué depuis 1993. Il n'amène aucune avancée technique significative par rapport aux réacteurs actuels et ne propose en particulier aucune solution au problème majeur des déchets nucléaires.

L'avant-projet détaillé est couvert par le secret industriel et n'est donc pas ouvert à une expertise indépendante.

**2) L'EPR est dangereux :**

Il est comparable aux derniers réacteurs nucléaires construits en France, qui ont connu de sérieux problèmes peu après leur mise en fonctionnement (Civaux, 1998). L'EPR présente des risques d'accidents majeurs : fusion du coeur (par exemple, par perte du liquide de refroidissement du circuit primaire), destruction de l'enceinte de confinement (par explosion de l'hydrogène produit lors de l'accident). Comme les autres centrales, l'EPR n'est pas à l'abri du risque terroriste. Le Réseau "Sortir du nucléaire" a rendu public en 2003 un document confidentiel-défense qui reconnaît que l'EPR n'est pas adapté à un crash suicide. Inacceptable pour un réacteur "post 11 septembre" ! Comme tous les autres réacteurs, il suppose, pour rester sous contrôle, des procédures compliquées, une attention sans faille, un contexte social et politique stable inimaginable sur des durées historiques longues.

**3) L'EPR aggrave le problème des déchets radioactifs :**

Les générations futures nous reprocheront à jamais d'avoir laissé s'accumuler des déchets nucléaires dangereux et hautement toxiques pour des dizaines de milliers d'années.

L'EPR ne fera qu'augmenter encore plus la quantité de ces poisons pour lesquels il n'existe aucune solution. Pour tenter de dissimuler le problème, une décision capitale et irresponsable pourrait être prise au Parlement en 2006, autorisant l'enfouissement profond et irréversible des déchets radioactifs à vie longue à Bure, dans la Meuse, ce qui exposerait la Terre à une contamination incontrôlable. Promouvoir en France ou ailleurs une technologie EPR qui ne sait que faire de ses déchets est inacceptable !

#### **4) L'EPR n'est pas une solution à l'effet de serre :**

Même si le nucléaire produit peu de gaz à effet de serre, on est loin du "zéro émission" proclamé par EDF dans ses publicités. Imaginer freiner le réchauffement climatique en construisant des milliers de nouvelles centrales nucléaires dans le monde est complètement insensé à cause des risques sanitaires et environnementaux connus et des tensions géopolitiques existant dans le monde. Ce serait aussi hasardeux du fait des coûts faramineux engendrés et des délais importants de construction. Enfin, c'est de toute façon impossible car les réserves mondiales d'uranium seraient épuisées en quelques années. En réalité, sur les 440 réacteurs nucléaires en service actuellement sur la planète, la majorité arrivera en fin de vie dans les 20 à 30 ans à venir.

La part du nucléaire dans la consommation mondiale d'énergie finale, déjà marginale (3%), va donc décroître inexorablement. Le nucléaire ne permettra donc jamais de lutter contre l'effet de serre, ni de suppléer le pétrole. Les véritables solutions pour lutter efficacement contre l'effet de serre sont la sobriété et l'efficacité énergétique, le développement massif des énergies renouvelables mais aussi une politique volontariste limitant la pollution des transports (plus de transports en commun, moins de camions et voitures...) N'oublions pas que les transports exponentiels à travers le monde sont les premiers responsables du changement climatique !

#### **5) L'EPR est inutile :**

Même les gens favorables au nucléaire reconnaissent que la France n'a pas besoin de construire de nouvelles centrales nucléaires avant 20 à 30 ans. Dotée d'un parc électronucléaire totalement surdimensionné, la France exporte massivement son électricité, à perte. En construisant un réacteur nucléaire EPR, notre pays ajouterait de la surproduction à la surproduction actuelle et ne ferait qu'accroître le gaspillage énergétique en poussant à toujours plus de consommation, notamment avec la climatisation ou le chauffage électrique. Alors qu'il est présenté comme un atout pour l'avenir, l'EPR représenterait en réalité un lourd handicap en hypothéquant gravement notre avenir énergétique. En fait, la vraie raison de construire l'EPR est de permettre à l'industrie nucléaire de survivre. Il s'agit de sauvegarder un outil industriel menacé par l'absence de commande de centrales.

#### **6) L'EPR est coûteux :**

Un seul réacteur EPR coûtera entre 3 et 4 milliards d'euros. Pour faire croire à sa compétitivité, les calculs de l'industrie nucléaire portent sur la construction d'une série de dix EPR, alors qu'étrangement la construction d'un seul prototype est officiellement décidée... D'autre part, pour amortir chaque réacteur EPR, leur durée de vie prévue serait de 60 ans. Quand on constate les incidents à répétition sur des centrales nucléaires actuelles après 25 ans d'âge, on peut sérieusement s'interroger sur ce qu'il en sera pour l'EPR avant les 60 ans de vie annoncée. A titre d'exemple, EDF a déclaré à l'Autorité de Sûreté Nucléaire, 671 incidents significatifs classés sur l'échelle Internationale des événements nucléaires (INES) au cours de l'année 2003.

N'oublions pas enfin que les conséquences économiques relatives aux risques d'un accident majeur, les coûts de gestion des déchets nucléaires ou encore ceux du démantèlement des centrales sont largement sous-estimés et de toute façon non budgétés (Cour des Comptes, rapport public 1998).

### **7) L'EPR est une grave erreur de stratégie industrielle :**

En développant l'EPR, la France se replie sur elle-même et s'engage dans une voie sans marché véritable. Au-delà de la vente, à un prix bradé, d'un exemplaire à la Finlande, les clients ne se bousculent pas. Outre qu'il est déjà techniquement dépassé, ce réacteur ne surmonte pas les réticences à l'encontre du nucléaire. Ainsi, l'Allemagne, pourtant impliquée dans sa conception, n'en commandera pas. Il en sera de même pour les autres pays européens. Le marché américain reste inexistant, tandis que les éventuelles ventes en Asie se compteront à l'unité : les délais de construction sont très longs (10 ans au moins en comptant toutes les procédures) et il s'agit d'un lourd investissement qui le rend non attractif pour la plupart des investisseurs privés. D'autre part, l'EPR aura un impact très négatif sur le développement de solutions technologiques du futur : économies d'énergie, efficacité énergétique et énergies renouvelables. Ces différentes filières sont innovantes, à forte valeur ajoutée, créatrices d'emplois et constituent des marchés d'avenir, dans les pays industrialisés comme dans ceux qui sont en voie de développement.

En fin de compte, on connaît le coût de cet autisme nationaliste : c'est le contribuable qui payera cette mauvaise stratégie industrielle.

### **8) L'EPR accroît le danger terroriste et de guerre nucléaire :**

La commercialisation de l'EPR entraînera un risque accru sur le plan militaire et terroriste. L'EPR a la particularité d'utiliser, pour son combustible, davantage de plutonium que les autres réacteurs. Le plutonium, dont la période de vie est de 24 000 ans, pose des problèmes, tant de radioactivité que d'utilisation militaire (fabrication de la bombe atomique) ou de terrorisme. Quelques dizaines de microgrammes de plutonium inhalé et c'est le cancer du poumon assuré. Par chance, les derniers conflits n'ont pas entraîné de destructions sur des réacteurs en fonctionnement ou des centres de stockage de déchets. La multiplication des installations nucléaires et de la filière du plutonium augmentera la probabilité de drames de ce genre comme celle de la dissémination des armes nucléaires.

Est-il acceptable que la France, pays des droits de l'homme, serve de vitrine à l'exportation de cette technologie à hauts risques, souvent vers des pays dont la démocratie n'est pas le point fort et où les risques d'utilisation de l'atome à des fins militaires sont importants ?

### **9) L'EPR est une menace pour la démocratie :**

En 2003, des pseudo-débats ont été organisés sans que les citoyens puissent y participer, alors que le gouvernement avait déjà pris en secret la décision de construire l'EPR. Les "sages" chargés de coordonner les débats ont eux-mêmes fait part de leurs doutes sur la nécessité d'une décision rapide concernant l'EPR, sans que leurs arguments soient le moins du monde pris en compte. Le gouvernement n'a pas jugé utile de commander une étude comparative entre l'EPR et d'autres solutions énergétiques.

À technologie centralisée et non transparente, décision verrouillée et obscure ! C'est grave pour la démocratie, qui vacille devant des durées (des milliers d'années pour les déchets nucléaires) dépassant de très loin le mandat des élus.

### **10) L'EPR tue l'avenir :**

EDF a comme perspective de construire 35 réacteurs EPR à l'horizon 2070. Outre le côté absurde de cette orientation (les réserves mondiales d'uranium sont estimées à une soixantaine d'années), ce choix nous enfermerait dans la voie sans issue du nucléaire. Ce projet, par son coût et sa philosophie, stériliserait durablement l'innovation et le développement des énergies les plus respectueuses de l'environnement.

La France prendrait ainsi un retard considérable dans les domaines de l'efficacité énergétique et du développement des énergies renouvelables. A production équivalente, les énergies renouvelables créent quatre à cinq fois plus d'emplois que le nucléaire, et des emplois bien mieux répartis sur le territoire.

**Source :**  
**Dossier EPR du Réseau Sortir du Nucléaire**

## **EDITO**

**Le choix d'une majorité de l'opinion publique française et européenne est clair : la voie dangereuse et sans issue du nucléaire doit être abandonnée.** Dans les années 70, l'industrie nucléaire n'avait pas laissé le choix aux citoyens : le programme nucléaire avait été imposé. Aujourd'hui ce scénario pourrait bien se reproduire. Si aucune opposition ne se manifeste dans les prochains mois, un nouveau programme nucléaire français sera engagé.

Il s'agit d'un véritable enjeu de société : un avant-projet de 55 000 pages d'un prototype de réacteur nucléaire franco-allemand, tête d'une série d'au minimum 7 à 8 réacteurs nucléaires, est entre les mains du gouvernement français.

Aujourd'hui, **aucun pays en Europe ne souhaite la construction d'un nouveau réacteur** nucléaire : seule la France pourrait en accueillir un rapidement pour un coût de plusieurs dizaines de milliards de francs ! Fidèle à ses habitudes, **le lobby nucléaire tente d'imposer son projet. Le pouvoir politique s'apprête à entériner le dossier sans débat contradictoire.** La population ne devrait pas avoir son mot à dire !

Pourtant le nucléaire pose des problèmes inacceptables : **risques quotidiens d'accidents majeurs, contaminations radioactives dans le sol, dans l'air et dans l'eau, absence de solutions pour les déchets radioactifs ...**

Nous n'acceptons pas une fois de plus d'être mis devant le fait accompli!

Notre responsabilité est engagée.

Ensemble, nous devons lutter contre ce projet dangereux, coûteux et inutile

**L'EPR empêche toute possibilité de sortie du nucléaire.** Pourtant, il existe des solutions alternatives concrètes. La majeure partie de l'Europe se passe déjà du nucléaire ou s'est engagée sur cette voie (comme l'Allemagne, la Belgique ou l'Espagne).

## **1 - L'ENJEU**

**Qualifié de "réacteur nucléaire de l'avenir" par ses promoteurs, le projet européen EPR est étudié depuis 1989 par les sociétés Framatome (France) et Siemens (Allemagne), avec le concours des électriciens allemands et d'EDF.**

L'avant-projet détaillé est couvert par le secret et n'est donc pas ouvert à une expertise indépendante. En tout ce sont des milliards de francs qui ont été engloutis sans aucun contrôle.

Le dossier de 55 000 pages (1 200 pages de plans) est aujourd'hui entre les mains du gouvernement français. Acceptera-t-il d'avaliser une fois de plus la stratégie du fait accompli pratiqué par le lobby nucléaire depuis cinquante ans ?

Les buts de ce projet :

- Servir de prototype aux réacteurs qui renouvelleront le parc nucléaire français.
- Servir de vitrine à l'exportation de cette technologie à hauts risques vers des pays où la démocratie n'est pas le point fort (Chine, Corée du nord...) et où les risques de dérives militaires sont importants.

- Une décision politique aujourd'hui, donnerait un gage de crédibilité à Areva, à l'heure où le gouvernement finlandais doit choisir entre le pseudo réacteur européen EPR et des projets similaires russes et américains.

- Permettre la survie de Framatome (groupe Areva) dont la moitié de son activité est encore liée aux activités nucléaires. La société Framatome se retrouve aujourd'hui dans une traversée du désert : aucune commande de son principal client EDF n'est prévue... Elle a besoin d'un "projet industriel fort" comme toute "entreprise conquérante" en quête de profit. Le renouvellement des centrales nucléaires que le lobby appelle de ses vœux pour 2010 lui donnerait une "chance" d'arriver à son but.

## **2 - Construire une nouvelle centrale nucléaire c'est abérrant**

Avec 58 réacteurs nucléaires, **la France n'a nul besoin de construire de nouvelles centrales nucléaires...**

Sa **surcapacité chronique** d'une dizaine de réacteurs la pousse à exporter son électricité à prix très bas, souvent même en dessous de son coût de revient, tout en gardant, sur son territoire l'ensemble des déchets radioactifs toxiques pour des milliers d'années.

Il n'y a, en France, aucun besoin d'augmenter la production d'électricité. La France ne verra pas sa surproduction d'électricité se résorber au mieux avant 2020. Toute nouvelle construction de centrale nucléaire anticiperait largement les choix d'une future politique énergétique en continuant à hypothéquer le développement d'autres sources d'énergie.

## **3 - Une montagne de déchets nucléaires**

**Construire de nouveaux réacteurs nucléaires, ce serait augmenter la quantité déjà existante de déchets nucléaires dont on ne sait que faire...**

En effet, chacun de ces réacteurs produit chaque année environ 25 tonnes de combustibles irradiés, 200 tonnes de déchets faiblement radioactifs. Il s'agit de chiffres officiels, la réalité est sans doute supérieure. Il faut y ajouter les effluents radioactifs liquides qui sont rejetés au fil de l'eau, les rejets de gaz radioactifs qui sortent des cheminées des centrales nucléaires.

### **Une technologie dangereuse**

**Ce projet s'inscrit dans la même logique technologique que les quatre réacteurs nucléaires de dernière génération (Vienne et Ardennes) qui ont déjà connu de sérieux problèmes peu après leur mise en fonctionnement.** Ceux-ci sont les héritiers des réacteurs Westinghouse américains qui équipaient les sous-marins nucléaires de l'US Navy dans les années cinquante.

Deux inconvénients majeurs sont liés à ce projet :

- **Aucun des problèmes liés aux déchets radioactifs engendrés par ce type de centrale n'est résolu**, au contraire, ils sont aggravés par un taux de combustion plus élevé du combustible nucléaire.

- Comme dans les centrales françaises et allemandes, le réacteur EPR comporte toujours des risques d'accidents majeurs : fusion du cœur (par perte du liquide de refroidissement du circuit primaire), destruction de l'enceinte de confinement (par explosion de l'hydrogène produit lors d'un accident).



Sur le papier, le "nouveau" réacteur EPR devrait avoir **une durée de vie de 60 ans, alors que personne n'est capable de préciser quelle sera celle des centrales nucléaires actuelles.**

Enfin, est-il raisonnable de construire de nouvelles centrales nucléaires alors que le démantèlement des centrales actuelles reste très problématique?

#### **4 - Un projet ruineux**

Aujourd'hui, certains experts reconnaissent clairement que **le coût du nucléaire est largement sous-estimé dans la mesure où il n'intègre que très partiellement les risques d'un accident majeur, les coûts de gestion des déchets nucléaires et du démantèlement des centrales nucléaires.** Démanteler la totalité de centrales nucléaires devrait coûter autant que leur construction soit un minimum de 1 000 milliards de francs pour la France. Qui va payer ?

Les rapports officiels le montrent : le prix du kwh nucléaire n'est plus compétitif face au gaz naturel et se trouve fortement concurrencé par les centrales à charbon sur lit fluidisé (moins polluantes).

Alors qu'EDF et les électriciens allemands avaient demandé à Framatome et Siemens d'augmenter la puissance de 15 % pour rendre le futur réacteur nucléaire compétitif, MM. les députés Galley (RPR) et Bataille (PS) ont demandé au contraire de réduire la puissance à celle pour lequel il avait été étudié, soit 1 450 MW. La Chine réclame elle des réacteurs beaucoup plus puissants. "L'enfant prodige" des nucléocrates ne serait donc même pas compétitif.

#### **5. Vulnérabilité face à un crash suicide**

Un document « confidentiel défense » montre la vulnérabilité du réacteur nucléaire EPR **AFP - 24/11/2003** - Un document classé "confidentiel défense" et émanant d'EDF "démontre les faiblesses du réacteur nucléaire EPR face au risque de chutes d'avions de ligne", affirme le réseau Sortir du nucléaire lundi dans un communiqué.

Selon le réseau, qui revendique l'adhésion de quelque 650 associations écologistes et anti-nucléaires, "le gouvernement et EDF, pour imposer la construction du réacteur nucléaire EPR, veulent cacher aux citoyens les informations qui leur permettraient de se faire un avis sur ce réacteur". Le réacteur européen à eau sous pression (EPR) est destiné à prendre le relais des 58 réacteurs qui équipent actuellement les dix-neuf centrales nucléaires françaises. Le gouvernement doit décider prochainement la construction d'un "démonstrateur" de ce réacteur de troisième génération qui pourrait être connecté au réseau vers 2010-2012.

"Contrairement à ce qui est avancé officiellement, le réacteur EPR n'offre pas plus de garantie de sûreté que les réacteurs actuels par rapport au risque terroriste", a indiqué à l'AFP le porte-parole du réseau Stéphane Lhomme.

Le réseau écologiste, en publiant ce document, souligne d'autre part que le classement "secret défense" de ce type d'information "ne réduit en rien la vulnérabilité du nucléaire face à d'éventuels attentats (...), tout en interdisant aux militants associatifs d'informer leurs concitoyens sur les dangers du nucléaire".

Un porte-parole d'EDF, Olivier Lorient, a indiqué de son côté que la société ne ferait "aucun commentaire en raison du caractère +confidentiel défense+ de ce document".

## **Document "confidentiel défense" sur EPR: Patrick Ollier (UMP) demande une enquête**

**25/11/2003 - AFP** - Patrick Ollier, président (UMP) de la commission des Affaires économiques de l'Assemblée, a demandé mardi l'ouverture d'une "enquête administrative", à la suite de la diffusion par le réseau "Sortir du nucléaire" d'un document classé "confidentiel défense" sur le futur réacteur nucléaire EPR. Ce document, publié lundi par ce réseau, qui regroupe plusieurs centaines d'associations écologistes et anti-nucléaires, démontrerait "les faiblesses" du futur réacteur face au risque de chutes d'avions de ligne. Alors que la commission des Affaires économiques auditionnait mardi François Rousseley, président d'EDF, M. Ollier "a tenu à condamner énergiquement" la diffusion de cette lettre confidentielle, a annoncé un communiqué de la commission. M. Ollier "regrette que ce genre de document, au caractère anodin par son contenu, et qui semble donc n'avoir aucun intérêt stratégique, puisse être rédigé et diffusé au mépris du secret défense", a ajouté le communiqué.. Dénonçant "le caractère démagogique et politicien" du réseau "Sortir du nucléaire", M. Ollier "demande qu'une enquête administrative permette de connaître l'origine de l'indiscrétion afin que des sanctions soient prises", selon le communiqué.

## **NUCLÉAIRE - Un document «secret défense» dévoilé Le futur réacteur EPR vulnérable aux chutes d'avions Le Figaro - [25 novembre 2003] - Yves Miserey**

Le bras de fer qui oppose le réseau d'associations «Sortir du nucléaire» aux pouvoirs publics a franchi hier une nouvelle étape. L'association a rendu publics des documents classés «secret défense» sur les capacités de l'EPR, le futur réacteur nucléaire de troisième génération, à résister aux chutes d'avions de ligne. Une possibilité étudiée depuis le 11 septembre.

Le réseau associatif a intercepté une lettre «confidentiel défense» de Bruno Lescoeur, directeur de la branche énergie EDF, destinée à la DGSNR (1), l'administration responsable de la sûreté nucléaire en France. Son directeur général, André-Claude Lacoste, avait demandé à EDF des précisions sur les capacités de résistance de l'EPR à un acte de terrorisme, dans la ligne de celui du World Trade Center.

A EDF, où l'on reconnaît l'authenticité de cette lettre, on se refuse à tout commentaire, ce document ayant un caractère «secret défense». André-Claude Lacoste, directeur général de la DGSNR, fait observer que l'attentat du 11 septembre a modifié les exigences en matière de sûreté pour les centrales nucléaires et que ces préoccupations sont tout à fait normales. Il relève aussi que ce document n'était pas encore finalisé. Les antinucléaires estiment pour leur part qu'il «démontre les faiblesses du réacteur nucléaire EPR face aux chutes d'avions de ligne».

C'est la première fois que des documents confidentiels concernant la sécurité des centrales nucléaires sont divulgués par une association en France. Cette polémique intervient dans un contexte bien particulier. En effet, aujourd'hui, l'avenir du nucléaire en France est lié à celui de l'EPR, le réacteur à eau pressurisée européen présenté comme plus sûr, plus propre et moins cher que ses prédécesseurs.

Des échéances importantes se profilent à l'horizon : le projet de loi d'orientation sur les énergies devrait bientôt être présenté en Conseil des ministres et soumis au vote du Parlement au début de l'année prochaine.

Les antinucléaires accusent le gouvernement d'avoir déjà arrêté sa décision de commander la construction d'un prototype EPR qui pourrait être connecté au réseau électrique au cours de la prochaine décennie. Une autre pomme de discorde est apparue au cours de l'été : le 24 juillet dernier, un arrêté a classé «secret défense» la protection et le contrôle des matières nucléaires.

## **6. EPR: réacteur infirme**

**Défaillant avant même d'être construit, le réacteur nucléaire EPR pourrait être recalé par l'Autorité de sûreté finlandaise !**

- Vulnérabilité face à un "crash suicide"

- **Risque de colmatage des filtres des puisards du circuit primaire**

**Le réacteur nucléaire EPR réalise le tour de force d'être gravement défaillant avant même d'être construit !** C'est d'ailleurs pour cela- entre autres raisons - qu'il ne doit pas voir le jour

Exemples de problèmes importants du réacteur nucléaire EPR :

**Après le Réseau « Sortir du nucléaire », l'Autorité de sûreté finlandaise (STUK) pointe la vulnérabilité de l'EPR face à un crash suicide style « 11 septembre ».**

Le 24 novembre 2003, le Réseau « Sortir du nucléaire » a rendu public un document « confidentiel défense » émanant d'EDF, montrant que le réacteur nucléaire EPR était aussi vulnérable que les réacteurs actuels face à un crash suicide style « 11 septembre ».. Dans ce document, Bruno Lescoeur, directeur de la branche énergie d'EDF écrivait que « les hypothèses, règles utilisées et analyses associées ne devraient pas figurer dans les rapports de sûreté accessibles ou susceptibles d'être accessibles publiquement »

Or, le 11 mars 2004, le magazine spécialisé « Nucléonics weeks » a signalé que l'Autorité de sûreté finlandaise l'Autorité de sûreté finlandaise (STUK) pointait aussi la vulnérabilité de l'EPR face à un crash suicide style « 11 septembre » :

*« "Rather significant" for the EPR licensing process, he said, are "aircraft crashes"- how EPR would withstand the impact of a large passenger jet, such as those in the U.S. in September 2001. EPR's original containment design was based on a combination of deterministic and probabilistic criteria that took into consideration the impact of a military jet, but not necessarily a large passenger aircraft.»\**

**L'Autorité de sûreté finlandaise (STUK) estime que l'EPR présente la même faiblesse que tous les réacteurs nucléaires français : le risque de colmatage des filtres des puisards du circuit primaire.**

Le 7 janvier 2004, EDF reconnaissait une grave anomalie de conception dans les systèmes de refroidissement des réacteurs des centrales nucléaires, pouvant avoir de graves conséquences en cas d'accident : le risque de colmatage des filtres des puisards du circuit primaire\*\*. Or, avant même d'être construit, l'EPR présente ce même grave défaut. Toujours le 11 mars 2004, le magazine spécialisé « Nucléonics weeks » a signalé que l'Autorité de sûreté finlandaise l'Autorité de sûreté finlandaise (STUK) s'interrogeait sur ce problème : « *Framatome ANP will soon have to prove to Finnish,*

*and likely French, nuclear safety authorities that its EPR advanced PWR will provide protection against the sump strainer clogging risk »\**

*\* Nucleonics Week, Volume 45, Number 11 - March 11, 2004*

*\*\* 07/01/2004 – ASN - Electricité de France a confirmé à l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) la possibilité, dans certaines situations accidentelles, d'un colmatage des filtres des puisards du circuit de recirculation de l'ensemble de ses réacteurs nucléaires à eau sous pression.*

## **7. L'EPR recalé en Chine**

### **Coup de tonnerre : le réacteur nucléaire EPR recalé en Chine !**

Communiqué du Lundi 9 février 2004.

L'EPR est par ailleurs mis en cause en Finlande. Dans un entretien accordé à Enerpresse, publié mercredi 4 février 2004, le directeur Asie d'EDF Hervé Machenaud fait un aveu de taille : **le réacteur EPR n'est pas jugé fiable par les autorités chinoises** : « Les Chinois nous ont clairement fait savoir qu'ils souhaitaient disposer d'une technologie éprouvée. Ce qui devrait conduire à ne pas proposer une offre EPR (...) C'est donc le palier N 4 qui sera proposé. »\*

Par ailleurs, l'agence Platts\*\* rapporte que Juhani Hyvaerinen, dirigeant de l'Autorité de sûreté nucléaire finlandaise, a clairement exprimé ses craintes concernant l'EPR à propos de l'anomalie générique des réacteurs nucléaires français.\*\*\* Cette anomalie peut conduire à la mise hors service de circuits de refroidissement lors d'un accident, et conduire à une catastrophe nucléaire.

Le Réseau « Sortir du nucléaire », qui dénonce la collaboration du lobby nucléaire français avec la dictature chinoise\*\*\*\*, constate néanmoins que cette dernière n'est pas disposée à acheter le réacteur EPR qu'elle juge non fiable.

Dans le même temps, le Réseau « Sortir du nucléaire » veut croire que les autorités finlandaises prennent enfin conscience qu'elles ont été abusées par le lobby nucléaire français puisque Mme Fontaine, ministre de l'industrie, estime que l'EPR qu'elle souhaite faire construire en France ne serait qu'un « démonstrateur » et non un réacteur éprouvé.

Le Réseau « Sortir du nucléaire » demande l'annulation de tout projet de construction de nouveaux réacteurs nucléaires en France et à l'étranger où il contribue à la prolifération des armes nucléaires, un plan de sortir du nucléaire en France, et la mise en œuvre d'ambitieux plans d'économies d'énergie et de développement des énergies renouvelables.

*\* Le "Palier N4" correspond par exemple aux 2 réacteurs mis en service à Civaux (Vienne) en 97 et 99. Le réacteur n°1 de Civaux a connu un grave incident (niveau 2) après seulement 6 mois de service, le 12 mai 98. De quoi rassurer les Chinois ?*

*\*\* Platts : Agence de presse internationale, spécialisée sur les questions de l'énergie.*

*Platts News - 30/01/04 – « Finnish Radiation & Nuclear Safety Authority (STUK) Divisional Director [...] said he thinks the biggest challenge facing French units is dealing with the generic problem of potential sump clogging during an accident »*

*\*\*\* Autorité de sûreté nucléaire. Paris, le 7 janvier 2004 - Anomalie concernant le circuit de recirculation de l'eau de refroidissement des réacteurs nucléaires. « Electricité de France a confirmé à l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) la possibilité, dans certaines situations accidentelles, d'un colmatage des filtres des puisards du circuit de recirculation de l'ensemble de ses réacteurs nucléaires à eau sous pression...*

*\*\*\*\* Il est clair qu'EDF ne risque pas rencontrer de manifestations antinucléaires en Chine...*